

Registre du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Article 67.3 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics
et sur la protection des renseignements personnels

Renseignements communiqués dans le cadre d'une entente administrative
concernant la communication ou la collecte de renseignements personnels

29 mars 2017

Direction du bureau du sous-ministre et du secrétariat

REGISTRE DES COMMUNICATIONS ET DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Renseignements communiqués dans le cadre d'une entente administrative concernant la collecte de renseignements personnels

(Article 67.3, 2^{ème} alinéa, de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, RLRQ, c. A-2.1)

	Nom de l'organisme pour lesquels les renseignements sont recueillis	Programme, mission ou attribution pour lequel le renseignement est nécessaire	Nature ou type de prestation de service ou mission et nature ou type de renseignements recueillis	Catégorie de personnes qui a accès aux renseignements
1	Terminal de points de vente appartenant au MFFP	Ventes de permis de chasse, de pêche et de piégeage.	Délivrance des permis de chasse, de pêche, et de piégeage (nom, prénom, date de naissance).	1 150 agents désignés
2	Centre de renseignements policiers du Québec (CRPQ)	Application de certaines dispositions découlant de lois et règlements appliqués par les agents de protection de la faune.	Nom, prénom, date de naissance de suspects ou contrevenants ou de propriétaires de véhicules ou confirmation d'adresses résidentielles à partir d'une base de données.	Agents de protection de la faune et policiers
3	Centre de services partagés du Québec (CSPQ)	Hébergement du système de vente de permis de chasse, pêche et piégeage. Hébergement du système du certificat du chasseur (Certi-Web et Web des agents).	Base de données des informations personnelles des chasseurs, pêcheurs et piégeurs (nom, adresse et date de naissance).	Fonctionnaires désignés

	Nom de l'organisme pour lesquels les renseignements sont recueillis	Programme, mission ou attribution pour lequel le renseignement est nécessaire	Nature ou type de prestation de service ou mission et nature ou type de renseignements recueillis	Catégorie de personnes qui a accès aux renseignements
4	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MDDELCC)	Certificats d'autorisation en application de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) et de ses règlements Entente de guichet unique MFFP-MDDELCC (mécanisme de consultation et de concertation pour la délivrance des autorisations en vertu de la LQE et de la LCMVF)	Échange d'information concernant des projets en planification ou en réalisation : plans et devis, noms et coordonnées des entrepreneurs, photo des travaux, etc. Recueillir et fournir l'identité des requérants et des personnes mandatées dans les formulaires de demande d'autorisation (nom, prénom, adresse, courriel et numéro de téléphone).	Professionnels à l'analyse des demandes, techniciens responsables des suivis environnementaux. Gestionnaires, professionnels, techniciens et autres fonctionnaires participant à la démarche de l'autorisation.
5	Sécurité Nature (Fédération des chasseurs et pêcheurs)	Administration des cours d'initiation à la chasse, dont celui relatif au maniement des armes à feu en vue de l'obtention du certificat du chasseur ou le certificat de réussite.	Saisir les cours réussis par les chasseurs (nom, prénom, adresse et date de naissance).	Les moniteurs qui donnent la formation ainsi que les employés attitrés à la saisie et aux Services à la clientèle.
6	Société beauceronne de gestion faunique	Tenue annuelle d'un projet d'initiation à la chasse au cerf de Virginie — Fondation jeunesse nature de la zec Jaro.	Coordonnées postales des jeunes (12-18 ans) ayant obtenu un certificat du chasseur au cours de l'année précédente.	Personnel du MFFP (Direction de la gestion de la faune régions 03 et 12) et deux ou trois employés de la Société beauceronne de gestion faunique
7	Financière agricole du Québec	Administration du programme de financement forestier.	Consentir des prêts aux producteurs forestiers reconnus. Renseignements personnels des producteurs forestiers reconnus tels que : nom, prénom, numéro de téléphone, adresse, date de naissance et renseignements sur la propriété.	Professionnels avec un accès sécurisé au système informatique du registre des producteurs forestiers

	Nom de l'organisme pour lesquels les renseignements sont recueillis	Programme, mission ou attribution pour lequel le renseignement est nécessaire	Nature ou type de prestation de service ou mission et nature ou type de renseignements recueillis	Catégorie de personnes qui a accès aux renseignements
8	Agence du revenu du Québec	Application du règlement sur le remboursement des taxes foncières des producteurs forestiers reconnus (Décret 1218-2013, 20 novembre 2013)	Vérifier la validité du statut du producteur pour la période pendant laquelle ce dernier a demandé le remboursement de ses taxes foncières. Renseignements personnels des producteurs forestiers reconnus tels que : nom, prénom, numéro de téléphone, adresse, date de naissance et renseignements sur la propriété.	Professionnels
9	Les 17 agences de mise en valeur des forêts privées (Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Appalaches, Chaudière, Côte-Nord, Québec, Saguenay, Lac-Saint-Jean, Mauricie, Montérégie, Bois-Francs, Estrie, Lanaudière, Laurentides, Outaouais, Abitibi et Témiscamingue).	Administration du programme de mise en valeur des forêts privées (PAMVFP)	S'assurer que le paiement des travaux sylvicoles financés par le programme PAMVFP est effectué pour des propriétaires forestiers reconnus. Renseignements personnels des producteurs forestiers reconnus tels que : nom, prénom, numéro de téléphone, adresse, date de naissance et renseignements sur la propriété.	Professionnels, ingénieurs forestiers, techniciens.
10	Conseillers forestiers accrédités par les 17 agences de mise en valeur des forêts privées.	Administration du programme de mise en valeur des forêts privées (PAMVFP)	S'assurer que les travaux financés dans le cadre du programme sont effectués par les producteurs forestiers. Renseignements personnels des producteurs forestiers reconnus tels que : nom, prénom, numéro de téléphone, adresse, date de naissance et renseignements sur la propriété.	Professionnels, ingénieurs forestiers, techniciens.

	Nom de l'organisme pour lesquels les renseignements sont recueillis	Programme, mission ou attribution pour lequel le renseignement est nécessaire	Nature ou type de prestation de service ou mission et nature ou type de renseignements recueillis	Catégorie de personnes qui a accès aux renseignements
11	Environnement et Changement climatique Canada, Direction de l'application de la loi sur la faune, région du Québec	Application de certaines lois et règlements d'Environnement Canada par les agents de protection de la faune du Québec.	Renseignements liés à des activités illégales relatives à la faune au Québec, tels que le nom et l'adresse d'un suspect, photos, type de véhicule utilisé.	Agents de protection de la faune du Québec et agents de la Direction de l'application de la loi sur la faune d'Environnement et Changement climatique Canada
12	Environnement et Changement climatique Canada	Application de la loi sur la faune et de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune.	Partage d'informations pour fins d'enquêtes conjointes touchant la chasse illégale et le transport interprovincial illégal d'originaux entre le Nouveau-Brunswick et le Québec. Nom, prénom, adresse, numéro d'immatriculation de véhicule de suspect ou de contrevenant ainsi que les liens entre eux (parenté, conjoint ou autre) et les types d'infractions, lorsque disponibles ou si nécessaires.	Agents d'Environnement et Changement climatique Canada Agents de protection de la faune du Québec
13	Environnement et Changement climatique Canada	Suivi du commerce à l'égard d'espèces provenant de pêcheries commerciales en conformité à la Loi sur les pêches et les dispositions de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvage menacées d'extinction	Tout renseignement pertinent concernant les différents intervenants reliés au commerce de poissons	Agents de protection de la faune du Québec et agents de la Direction de l'application de la loi sur la faune d'Environnement et Changement climatique Canada

	Nom de l'organisme pour lesquels les renseignements sont recueillis	Programme, mission ou attribution pour lequel le renseignement est nécessaire	Nature ou type de prestation de service ou mission et nature ou type de renseignements recueillis	Catégorie de personnes qui a accès aux renseignements
14	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)	Entente de service concernant l'application par les agents de protection de la faune de certaines dispositions de la Loi sur les espèces floristiques menacées ou vulnérables et ses règlements sous la responsabilité du MDDELCC	Liste des rapports d'infraction ou d'inspection avec la date, le lieu et la nature des faits. Ces documents peuvent contenir des informations nominatives sur des suspects ou témoins : nom, prénom et adresse.	Certains professionnels de la Direction de l'expertise en biodiversité du MDDELCC et de la Direction du développement et de la planification du MFFP affectés au suivi de l'entente
15	Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)	Applications de certaines lois et règlements fauniques appliqués par les agents de protection de la faune.	Accès des agents de protection de la faune à la base de données de la SAAQ : Nom, prénom, date de naissance, adresse, d'un suspect, de contrevenant ou de propriétaire du véhicule	Agents de protection de la faune et le personnel du Centre d'appels de la protection de la faune.

Québec, le 29 mars 2017